

PROCÈS-VERBAL RELATIF À L'ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Scrutin du 21 mai 2024

Vu le code de l'éducation.

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III),

Vu la consultation du comité électoral consultatif en date du 14 décembre 2023 et du 12 mars 2024,

Vu l'arrêté du 25 janvier 2024 régissant les élections aux conseils centraux de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'arrêté du 28 mars 2024 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'Université Bordeaux Montaiane,

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'arrêté du 19 février 2024 portant appel à candidatures pour l'élection des personnalités extérieures intuitu personae du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'arrêté du 21 février 2024 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'arrêté du 6 mai 024 portant proclamation des résultats de l'élection des personnalités extérieures intuitu personae au conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (scrutin du 6 mai 2024)

Considérant l'ensemble des candidatures reçues pour l'élection à la présidence d'université à la clôture de l'appel à candidatures à la date fixée du 09 avril 2024 (17H00),

- ➤ L'élection du président de l'Université Bordeaux Montaigne s'est tenue en séance non publique du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne réunie le 21 mai 2024, à 09h00, sous la présidence du doyen d'âge non candidat membre du conseil d'administration représentant les personnels relevant du collège A, Mme Catherine LISAK.
- ⇒ Après s'être assurée du quorum en début de séance, et suite à la présentation des candidats et aux débats qui s'en sont suivis, Mme la présidente de séance a demandé aux membres du conseil d'administration de procéder au vote à bulletins secrets.
- → Le dépouillement du scrutin a permis de constater les résultats suivants :

→ Résultat du vote :

1 ^{er} tour de scrutin		
Nombre de membres en exercice	36	
Majorité absolue requise	19	
Nombre de membres présents	3 3	
Nombre de membres représentés	3	
Nombre d'abstentions	4	
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	2	
Nombre de suffrages valablement exprimés	30	
Nombre de suffrages obtenus pour LARRÉ Lionel	15	
Nombre de suffrages obtenus pour PÉRAUD Alexandre	10	

2ème tour de scrutin	
Nombre de membres en exercice	36
Majorité absolue requise	19
Nombre de membres présents	33
Nombre de membres représentés	3
Nombre d'abstentions	4
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	3.5
Nombre de suffrages obtenus pour LARRÉ Lionel	15
Nombre de suffrages obtenus pour PÉRAUD Alexandre	15

(Suspension de séance de 30 minutes)

3ème tour de scrutin		
Nombre de membres en exercice	36	
Majorité absolue requise	19	
Nombre de membres présents	33	
Nombre de membres représentés	3	
Nombre d'abstentions	4	
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	2	
Nombre de suffrages valablement exprimés	3 0	
Nombre de suffrages obtenus pour LARRÉ Lionel	15	
Nombre de suffrages obtenus pour PÉRAUD Alexandre	15	

4ème tour de scrutin	
Nombre de membres en exercice	36
Majorité absolue requise	19
Nombre de membres présents	2 ?
Nombre de membres représentés	_3
Nombre d'abstentions	4
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	3.2
Nombre de suffrages obtenus pour LARRÉ Lionel	15
Nombre de suffrages obtenus pour PÉRAUD Alexandre	15

→ Monsieur	est élu président de l'Université
Bordeaux Montaigne à compter du 21 mai 2024, pour un mai	ndat de 4 ans.



OU (si scrutin infructueux)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue requise à l'issue de quatre tours de scrutin, une nouvelle réunion des membres du conseil d'administration aura lieu dans un délai de 15 jours courant à compter de la date du 21 mai 2024.

Observations éventuelles :	
R.A.	
2 //2 C/2-11	
Procès-verbal dressé et clos le :2405/154	
Le /la président(e)	Scrutateurs (s)
de la séance de conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne	(NOM - Prénom - signature).
(NOM - Prénom - signature)	Digues Mb:
Cthrone Lisak	PICHON Albain
Catherine Lisak)\ g/ \
Chrak	$\mathbb{H}_{1}/\mathbb{Q}_{2}$
	$\Lambda_{\alpha} \lambda$ Λ_{α}
	Delavoie Stan
	James).
Assesseur(s), (NOM - Prénom - signature).	\sim
Molth Clara	
A	
Hoel.	
HAUQUIN Poscol	
A	